



**Payer**  
son loyer

GRENOBLE HABITAT  
**AU SERVICE DE  
SES LOCATAIRES**





# Des modalités de paiement adaptées à tous



## IMPORTANT !

Dès réception de l'avis d'échéance, je paye mon loyer.



### PAR CHÈQUE

1. Je fais un chèque à l'ordre de **Grenoble Habitat**.
2. Je le glisse dans une enveloppe affranchie par mes soins **avec le coupon code-barres** découpé sur mon avis d'échéance.
3. Je l'envoie à **Centre de paiements, 87074 Limoges Cedex 9**

**AUCUN CHÈQUE NE DOIT ÊTRE DÉPOSÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES DE GRENOBLE HABITAT !**



IL FAUT D'ABORD CRÉER UN COMPTE LOCATAIRE SUR **WWW.GRENOBLE-HABITAT.FR** EN REMPLISSANT LE FORMULAIRE À L'AIDE DE MON AVIS D'ÉCHÉANCE



### EN LIGNE

1. Je me connecte à mon compte locataire sur **www.grenoble-habitat.fr**
2. Je suis les instructions et **je paye directement avec ma carte bancaire**.
3. Je reçois un mail de confirmation.



### EN ESPÈCES (EFICASH)

1. **Je me rends à un bureau de poste** avec mon avis d'échéance et une pièce d'identité (ou une procuration si vous n'êtes pas le titulaire du bail).
2. Le guichetier scanne le code-barres.
3. **Je lui paye** le montant correspondant.



**DES FRAIS DE 8 € SONT À AJOUTER À CHAQUE TRANSACTION**



### PAR VIREMENT

1. **Je me connecte** sur le site Internet de ma banque.
2. **J'inscris Grenoble Habitat** sur la liste de mes destinataires de virement, en mentionnant cet établissement bancaire sur lequel sera effectué le règlement :  
*Caisse d'Épargne des Alpes*  
IBAN : FR76 1382 5002 0008 7765 4938 750  
BIC : CEPFRPP382
3. **J'effectue le virement en ligne**, sans oublier d'inscrire la référence locataire qui figure sur mon avis d'échéance.

VOUS POUVEZ AUSSI EFFECTUER CE VIREMENT **DEPUIS LE GUICHET DE VOTRE BANQUE**



### PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

1. **Je remplis une demande de prélèvement SEPA** disponible à l'accueil et sur le site Internet de Grenoble Habitat, en choisissant la date de prélèvement : le 5, le 8, le 12 ou le 16 du mois.
2. **Je l'envoie avec un RIB** à Grenoble Habitat, par mail (locataire@grenoble-habitat.fr) ou par courrier.
3. Mon loyer est prélevé automatiquement chaque mois, je m'assure qu'il a été accepté et je ne m'occupe plus de rien.



LE PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE, **C'EST PLUS SIMPLE ET PLUS PRATIQUE !**

**Une question sur  
votre avis d'échance ?  
Des difficultés pour payer ?  
N'attendez pas, contactez-nous.**

**CENTRE DE RELATION CLIENTÈLE**

**04 76 84 03 44**

[locataire@grenoble-habitat.fr](mailto:locataire@grenoble-habitat.fr)

---

[www.grenoble-habitat.fr](http://www.grenoble-habitat.fr)

44 avenue Marcelin Berthelot  
38 100 Grenoble

